Le petit ÉCHO

Chers Saint-Agrévoises et Saint-Agrévois,

Alors que le printemps arrive avec le chant des oiseaux et l'éveil de la végétation, c'est malheureusement le fracas des bombes qui secoue nos voisins de l'Europe de l'Est. En cette période de guerre nous avons su collectivement, et avec nos moyens, accompagner au mieux les populations exilées. Collecte de vêtements, de produits d'hygiène, accueil de mamans ukrainiennes accompagnées de leurs enfants : vous avez toutes et tous répondu au bel élan de générosité impulsé localement par nombre d'associations et le CCAS. Soyez-en ici sincèrement remercié(e)s.

Dans la continuité de notre plan de mandat, j'ai récemment signé le marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet d'architecture Lets'go qui va nous accompagner sur le projet de requalification du bâtiment de la gare et de l'espace adjacent pour, à terme, un enrichissement de l'offre touristique.

Des perspectives encourageantes se dessinent pour nos entreprises locales avec des projets de construction neuves et d'extensions sur la zone d'activité de Rascles. En parallèle, la cellule dédiée au soutien des commerçants et artisans, en lien avec la Communauté de communes Val'Eyrieux, œuvre quotidiennement pour que des commerces puissent rouvrir en centre-bourg. J'espère leur concrétisation avant ce début d'été.

Enfin il me paraît important de m'arrêter quelques instants sur les premiers retours du recensement de la population. 50 logements sont passés de résidences secondaires à résidences principales, confirmant très largement le ressenti local voire national de ce besoin de vivre et travailler en zone rurale. A nous d'être en capacité d'offrir des logements, du travail, des services éducatifs, de santé et culturels à ces nouveaux résidents dans une commune où de futurs commerces pourront ainsi se développer.

Mon équipe y travaille tous les jours et continuera de le faire à vos côtés.

Très cordialement

Michel Villemagne
Maire de Saint-Agrève
Conseiller départemental

AGENDA

10 et 24 avril : élection présidentielle

3 et 4 mai : cirque Univers Circus, place Félicie d'Asseyne

7 mai : journée des jeux avec méga-partie de Kapla et escape game, salle polyvalente et médiathèque

9 mai : réunion publique de la Municipalité, salle polyvalente

14 et 15 mai : trail des Monts d'Ardèche

20 au 22 mai : fête foraine, place Félicie d'Asseyne

28 mai : Titan et ses potes chantent Renaud, salle des Arts

4 juin : randonnée La Galoche

5 juin : festival Roule ma douce - spectacles, concerts sur la Dolce via et à la gare de Saint-Agrève

12 et 19 juin : élections législatives

18 juin : course cycliste L'Ardéchoise

Résultats provisoires **du recensement**

Les premiers résultats du recensement sont tombés. Notre commune connait une augmentation de 5% de ses résidences principales. Toutefois, l'arrivée de nouvelles familles et la mutation des résidences secondaires en résidences principales ne jugulent pas l'extinction démographique que nous avons subie ces dernières années. Notre population définitive sera connue d'ici 6 mois. Elle était de 2440 habitants au recensement 2016.

Des dons pour **l'Ukraine**

Un formidable élan de solidarité souffle dans toute l'Europe, et notamment ici à Saint-Agrève, pour soutenir les personnes victimes de la guerre en Ukraine. Ce ne sont pas moins de trois fourgons qui, le 9 mars, ont livré vos dons en vêtements, produits d'hygiène, doudous à la Protection civile pour un envoi vers les camps de réfugiés en Pologne et en Roumanie.
Pour continuer à agir, vous pouvez faire un don par chèque à Plateau Asile Solidarité (boîte au centre socioculturel) ou aux ONG que vous connaissez déjà.
Pour les propositions d'hébergement, connectez-vous sur https://parrainage.refugies.info/

Principales décisions des récents conseils municipaux

Les comptes rendus complets sont consultables sur le site internet de la commune : www.ville-saintagreve.fr rubrique « Vie municipale ».

Conseil municipal du 30 septembre 2021 :

- Actualisation et signature de la convention liant le Département, le Collège et la Commune pour la fourniture de repas aux écoliers

Conseil municipal du 4 novembre 2021 :

- Mise en place de la tarification sociale à la cantine scolaire à compter du 03/01/2022
- Cession de l'ancienne cure du Pouzat

Conseil municipal du 16 décembre 2021 :

- Approbation d'avenants au marché de travaux de l'église pour un montant total de 27.305,67 euros HT, portant le montant total des travaux à 787 891 €HT

Conseil municipal du 27 janvier 2022 :

- Accord pour l'élargissement du périmètre renforcé de l'OPAH afin de l'étendre jusqu'aux entrées du centre bourg
- Demande de subvention DETR pour la réalisation d'un skatepark et la mise en œuvre de la vidéo protection

Conseil municipal du 24 février 2022 :

- Demande de 2 nouvelles subventions pour la réalisation d'un skatepark. Si toutes nos demandes sont acceptées à hauteur de nos attentes, nous pourrions atteindre sur ce projet 80% de subvention

Conseil municipal du 03 mars 2022 :

- Approbation des comptes 2021 et affectation des résultats : la Commune termine l'année 2021 avec un déficit en investissement à 170 388,76 € et un excédent de fonctionnement à 598 459,34 € permettant un versement de 447 931.38 € de la section de fonctionnement à celle d'investissement
- Mise en place d'une convention de télétravail pour notre collectivité

Inscriptions scolaires à compter du 2 mai

Dès le 2 mai, pour toute nouvelle entrée à l'école maternelle ou à l'école élémentaire publique à la rentrée 2022, venez en mairie inscrire vos enfants.

Avec une prévision d'effectifs à 60 en maternelle et 106 en élémentaire, Saint-Agrève n'est pas concernée par des fermetures de classe à la rentrée 2022, conformément à ce qu'avait indiqué l'Inspectrice de circonscription Fabienne Vitrice au Maire Michel Villemagne lors de sa venue dans notre commune le 12 janvier. Mais la vigilance reste de mise si les effectifs réels venaient à être inférieurs.

Le public fidèle au rendez-vous pour le **Monte Carlo historique**

Les spectateurs étaient nombreux au rendez-vous le dimanche 30 janvier sur la place du marché pour accueillir les concurrents du Rallye Monte Carlo historique et leurs mythiques automobiles. La distance imposée cette année par les règles sanitaires en vigueur n'a pas découragé le public et les amateurs de belles mécaniques.

Saint-Agrève dans l'Histoire... de France, par André Exbrayat

André Exbrayat nous livre un travail de mémoire sur son village natal à travers les siècles. Sa monographie richement illustrée nous fait voyager dans le temps au cœur du pays de Saint-Agrève.
« Saint-Agrève dans l'Histoire » par André Exbrayat en vente à la Maison de la presse (La où y'a). Prix : 34,90 euros. **www.exbrayat.com**

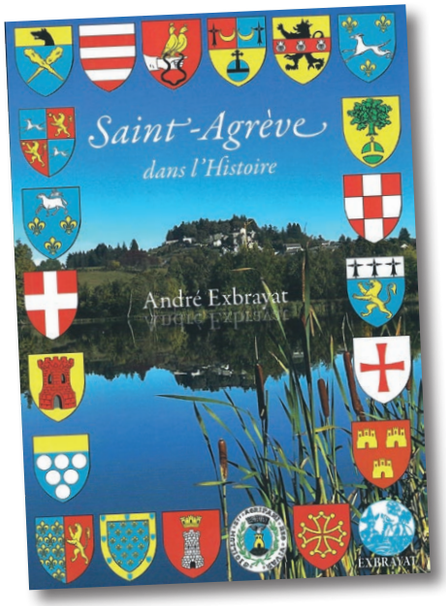

Une balayeuse de voirie pour l'entretien du centre-bourg

En ce début d'année, les services techniques ont réceptionné une balayeuse de voirie. Un investissement de 39 000 € ttc pour un matériel qui réalise à la fois l'humidification du sol, le balayage et l'aspiration des déchets garantissant ainsi un nettoyage efficace de la chaussée. Les équipements brosses sont parfaitement adaptés au revêtement de notre centre-bourg. La fréquence de passage est prévue après chaque fin de marché en période estivale et selon les besoins hors saison.
Toutefois, ce moyen de nettoyage ne nous affranchit nullement d'un devoir de respect de notre environnement et de mise en œuvre de bonnes pratiques citoyennes. Jeter les papiers dans les poubelles prévues à cet effet, jeter les mégots dans un cendrier, ramasser les déjections canines. . . autant de bonnes habitudes qui rendent nos espaces de vie agréables.

Deux nouveaux médecins à la maison de santé

Maïlys et Mickaël Mendes ont rejoint la maison de santé où ils exercent en alternance sur les jours de la semaine.

Les rendez-vous sont à prendre au **04 75 65 33 44.**

Ils interviennent également à l'Hôpital de Moze.
Le docteur Maïlys Mendes est présente le jeudi pour des soins d'acupuncture et le docteur Mickaël Mendes est disponible le mardi pour des soins d'ostéopathie.
Prise de rendez-vous directement à l'hôpital.

Les colis de Noël des aînés

En décembre dernier, l'équipe du Centre Communal d'Actions Sociales de Saint-Agrève a confectionné avec grand soin 336 colis pour les plus de 70 ans. La distribution, fort appréciée, s'est déroulée sur cinq demi-journées. Une fois de plus, le contexte sanitaire n'a malheureusement pas permis de créer un moment convivial en cette fin d'année ; ce n'est que partie remise pour 2022 !

Pour les résidents de l'EHPAD de Moze, le Maire Michel Villemagne et les membres du CCAS sont venus présenter leurs vœux autour d'un goûter le 8 février après-midi. Afin de respecter la santé de nos aîné(e)s, l'équipe soignante s'est chargée de la distribution des colis offerts par le CCAS.
Tous les membres du CCAS soutiennent le travail des équipes qui œuvrent chaque jour auprès des résidents et des patients de l'hôpital de Moze.

Démarche à suivre pour toute nouvelle inscription pour les colis de 2022

- Vous avez 70 ans ou plus en 2022 (vous êtes donc né(e) en 1952 ou avant) et vous habitez à l'année à Saint-Agrève :
- Inscrivez-vous à la mairie avant le 31 mai 2022, même si vous soufflerez votre 70e bougie dans les semaines ou les mois qui suivent. C'est l'année de naissance qui compte (1952 ou avant pour les colis 2022).

L'inscription doit être enregistrée au plus tard le 31 mai car nous devons valider les commandes de produits spécifiques à Noël, comme les chocolats, dès le mois de juin.

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le bon ci-contre, à déposer à l'accueil de la mairie :

Inscription pour les colis de Noël 2022

Saint Agrève CCAS

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Directeur de la publication : Michel Villemagne - Comité de rédaction : Nadège Vareille, Isabelle Bouchardon, Anthony Chalancon et Laura Soubeyrand -
Réalisation et impression : Imprimerie Roux Tél. 04 71 59 80 85